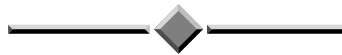


## Extrait

# Délibération relative à la situation économique générale de l'agriculture bretonne



La Chambre d'agriculture du Finistère, réunie en session le 25 février 2016, délibérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires,

.../...

S'INQUIÈTE fortement du projet d'accord commercial en cours, entre l'Union Européenne et les Etats Unis, « TAFTA » (*Trans-Atlantic Free Trade Area*), lequel n'a pour objectif que la libéralisation des échanges, la suppression des droits de douanes et une harmonisation des normes sur le moins disant et CONSIDERE qu'un tel accord aurait un effet catastrophique sur les productions européennes,

DEMANDE en conséquence, à l'Union Européenne, d'exclure la totalité des produits agricoles de cet accord afin de protéger à la fois les producteurs et les consommateurs européens.

.../....

Délibération votée en Session, du 25 février 2016